

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « PARADIS DES BOUTCHOUS »

Siège Abidjan, Cocody, ABIDJAN COMMUNE DE  
COCODY ANGRE COCOVICO NON LOIN DU MARCHÉ DE  
COCOVICO, Lot N/D, Ilot N/D

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 19/05/2023, et enregistrés au CEPICI le 06/06/2023, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « PARADIS DES BOUTCHOUS »

Objet : - VENTE DE VETEMENTS D'ENFANTS DE 0 à 16ans.

- VENTE DE TROUSSEAUX DE BEBES.
- PUERICULTURE.
- VENTE DE MATERIELS INFORMATIQUES.
- VENTE D'EQUIPEMENTS ELECTROMENAGERS ET BUREAUTIQUES.
- DIVERS.

Et pour la réalisation de l'objet social :

- L'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles ;
- L'emprunt de toutes sommes auprès de tout établissement financier avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux ;
- La prise en location gérance de tous fonds de commerce ;
- La prise de participation dans toute société existante ou devant être créée
- Et généralement, toutes opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilières, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social Abidjan, Cocody, ABIDJAN COMMUNE DE  
COCODY ANGRE COCOVICO NON LOIN DU MARCHÉ DE  
COCOVICO, Lot N/D, Ilot N/D

Dirigeant(s) Mme TCHITOU EPOUSE KARIMU  
RAMATALAYE (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2023-B13-06484 du 09/06/2023 au  
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°42965/GTCA/RC/2023 du 09/06/2023

